



Vaccination : les retraités s'adressent aux autorités
Lettre ouverte à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé des Ardennes

Copie pour information à :
Monsieur le Préfet du département des Ardennes
Monsieur le Président du Conseil départemental des Ardennes

Charleville-Mézières, le 12 février 2021

Objet : Campagne de vaccination contre la Covid dans les Ardennes.

Monsieur le Directeur,

Nos organisations souhaitent attirer votre attention sur la situation des personnes âgées, des résidents et personnels des EHPAD, des soignants et personnes à risques au regard de la campagne de vaccination qui a débuté en France depuis la fin du mois de décembre. S'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la qualité des différents vaccins proposés, et tout en respectant la liberté de choix de chaque personne de se faire vacciner ou non, nous souhaitons que chaque citoyen.ne qui le souhaite puisse être vacciné.e. De ce point de vue, l'organisation actuelle de la campagne de vaccination pose de nombreux problèmes. Nous nous interrogeons donc sur la stratégie de vaccination, sur les moyens effectivement déployés pour la mettre en œuvre et sur le fait que des traitements adaptés soient disponibles et proposés systématiquement à tout.e patient.e infecté.e par la Covid 19, quel que soit son âge.

Au plan national, nous observons, de la part du gouvernement, une impréparation de la campagne, un manque de célérité dans son organisation et surtout une pénurie de vaccins, conséquence d'une politique qui a sacrifié les moyens de la recherche publique, détruit les emplois nécessaires à celle-ci et a laissé délocaliser la production des médicaments. Ainsi, le pays est-il dépendant aujourd'hui des laboratoires étrangers qui annoncent tous des retards et peuvent même diminuer les livraisons prévues. De ce fait, des centres de vaccination sont obligés de fermer. Il est constaté partout une difficulté forte et récurrente pour les prises de rendez-vous, des délais qui ne sont pas précisés et le sentiment partagé d'une forte distorsion entre communications gouvernementales et réalités du terrain.

Notre situation locale n'échappe pas à ces difficultés nationales. Dans notre département, selon les informations des médias, les centres de vaccination sont prévus et des numéros de téléphone sont dédiés pour les prises de rendez-vous. Mais l'accessibilité aux rendez-vous est un parcours d'obstacles pour les personnes âgées. L'insuffisance des plages et des vaccins disponibles est criante.

La première difficulté concerne la prise des rendez-vous. En effet, l'engorgement des plateformes téléphoniques et leur saturation sont vite atteints. Le recours éventuel à la prise de rendez-vous en ligne sur internet crée des problèmes à nombre de ces personnes qui maîtrisent difficilement, voire pas du tout, l'outil informatique. Une autre difficulté réside, pour celles et ceux qui habitent en zone

rurale ou en secteur périphérique des grandes villes dans l'éloignement des centres de vaccination, ce qui engendre des problèmes de transport, difficiles à résoudre pour certaines et certains.

C'est pourquoi nous demandons :

- la mise à disposition de doses de vaccins correspondant aux besoins réels de la population, des centres de vaccination de proximité, des personnels qualifiés en effectif suffisant pour cette campagne ;
- des dispositifs décentralisés d'aide à la prise de rendez-vous à l'échelon municipal ou intercommunal, avec mise en place d'appels systématiques aux personnes concernées par ces premières étapes relatives aux personnes âgées ;
- la mise en place d'un service de transport via des véhicules du département, des collectivités locales ou des taxis pris en charge financièrement vers les centres de vaccination ;
- l'organisation d'équipes de vaccination itinérantes pour couvrir les zones rurales ou péri-urbaines très éloignées des centres de vaccination.

Dans une période de tension aiguë des hôpitaux, nous craignons que ce manque d'organisation de la campagne de vaccination ne provoque la saturation d'accueil des patients, plus particulièrement en lits de réanimation et fasse porter le risque de déprogrammation d'opérations et de suivi des autres patients.

En espérant que vous accorderez toute votre attention à ces demandes pour la protection des personnes âgées de notre département, qui ont déjà trop souffert de la pandémie, nous vous prions, d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Alain Janvre (UCR-CGT 08 : 21 rue Jean-Baptiste Clément 08000 Charleville-Mézières)

Bertrand Jénin (UCR-FO 08 : 21 rue Jean-Baptiste Clément 08000 Charleville-Mézières)

Anne du Souich (FSU 08 : 48 rue Victor Hugo 08000 Charleville-Mézières)

Cristian Bonnaventure (Solidaires retraités 08 : 64 rue Forest 08000 Charleville-Mézières)

Paulette Pailla (FGR-FP 08 : 2 rue Boucher de Perthes. 08000 Charleville-Mézières)